

LES NOUVEAUX NAVIRES DE GUERRE.

Les ingénieurs de la marine ont élaboré des plans pour les nouveaux cuirassés. Si ces plans sont acceptés ils créeront un type de bâtiment de guerre entièrement nouveau dans la marine américaine.

Le but des ingénieurs est de combiner dans ces navires les bonnes qualités des cuirassés et des croiseurs cuirassés, et d'atteindre la plus grande vitesse possible pour des bâtiments de ce genre, soit vingt nœuds à l'heure.

Cette vitesse sera atteinte par l'installation de trois hélices : deux petites hélices de côté qui seront employées en temps ordinaire, et une grande hélice centrale qui augmentera l'impulsion du bâtiment quand une grande vitesse sera requise.

Ces navires seront de quatorze à quinze mille tonneaux de déplacement. Avec des plaques de blindage de sept pouces d'épaisseur, ils seront presque aussi bien défendus que les cuirassés réguliers. Leurs sous-mâts ont une capacité de trois mille tonnes, suffisante, en croisière ordinaire, pour permettre à chaque navire de parcourir de dix à quinze mille milles.

RAPPORT

Au Président de la République Française.

Monsieur le président,

M. le procureur général près la cour d'appel de Paris m'a adressé, le 30 août dernier, le rapport suivant :

Paris, le 30 août 1899.

Monsieur le garde des sceaux J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport que vient de m'adresser M. le procureur de la République près le tribunal de la Seine, relativement à l'instruction suivie par M. Fabre contre MM. Déroulède, Habert, Buffet, Guérin, Dubuc et autres.

L'ensemble des faits exposés dans ce rapport contient les éléments des inculpations suivantes :

- 1. Complot ayant pour but soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle, ledit complot ayant été suivi d'actes commis ou commencés pour en préparer l'exécution ; 2. Attentat dont le but était soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité constitutionnelle ; ledit attentat ayant été manifesté



Le contre-amiral WATSON

Ecrit de Manille qu'il se remet rapidement de la maladie qui l'a retenu au lit, causée par une affection cardiaque.

par des actes d'exécution ou des tentatives qui n'ont été suspendues et n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de leurs auteurs ; Crimes prévus par les articles 87, 88, 89, 59, 60 du Code pénal, 227 du Code d'instruction criminelle ; 3. En ce qui concerne spécialement Guérin et ses compagnons : rébellion en réunion armée et tentative d'assassinat ; Crimes prévus par les articles 211, paragraphe 3, 295 et suivants du Code pénal, et 227 du Code d'instruction criminelle.

La rébellion imputable à Guérin et à ses compagnons, et la tentative d'assassinat commise par Guérin se rattachent par voie de connexité au complot et à la tentative d'attentat ci-dessus spécifiés, comme ayant été commises pour assurer l'impunité de ces crimes (art. 227, C. instr. crim.). Elles relèveraient par suite, ainsi que tous les autres faits connexes, de la compétence de la Haute-Cour, si cette juridiction était appelée à statuer sur le complot et sur la tentative d'attentat contre la sûreté intérieure de l'Etat.

Veillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'hommage de mon respect.

Le procureur général, Signé : OCTAVE BERNARD.

Vu le rapport qui précède et attendu qu'il s'agit d'attentats contre la sûreté de l'Etat et de faits connexes, j'ai l'honneur, Monsieur le président, de vous proposer de constituer le Sénat en Haute-Cour de justice pour en connaître, conformément à l'article 12, paragraphe 3, de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mon profond respect.

Fait à Paris, le 4 septembre 1899.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, MONSIEUR.

Le président de la République française,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, vu l'article 12, paragraphe 3, de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 ;

Le conseil des ministres entendu, Décrète :

Article premier.—Le Sénat est constitué en Haute-Cour de justice pour statuer sur les faits d'attentat contre la sûreté de l'Etat et autres faits connexes relevés à la charge de MM. Déroulède, Habert, Buffet, Guérin, Dubuc et autres et de tous autres que l'instruction fera connaître.

Art. 2.—Le procureur général près la cour d'appel de Paris remplira les fonctions de ministère public près la Haute-Cour, assisté de MM. Fournier et Herbeux, substitués du procureur général près la même cour.

Art. 3.—La Haute-Cour se réunira au palais du Luxembourg le 18 septembre 1899.

Art. 4.—Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret. Fait à Paris, le 4 septembre 1899.

EMILE LOUBET. Par le président de la République, le garde des sceaux, ministre de la justice, MONSIEUR.

Les inculpés. Voici, sauf omission, la liste des personnes impliquées jusqu'à ce jour dans le prétendu complot contre la sûreté de l'Etat :

- 1. M. Paul Déroulède, député de la Charente (détenue) ; 2. M. de Monicourt, courrier du duc d'Orléans (détenue) ; 3. M. André Buffet, directeur du bureau politique du duc d'Orléans (détenue) ; 4. M. Georges Thiébaud, publiciste (en fuite) ; 5. M. Jules Guérin, délégué général de la Ligue antisémite (en état de rébellion) ; 6. M. Poujol de Fréchencourt,

rédacteur à la « Gazette de France » (détenue) ;

7. M. Barillier, boucher, rue des Martyrs (détenue) ;

8. M. Eugène Sarrazin, rédacteur à l'« Antijudaïsme » (détenue) ;

9. M. Severt, boyaudier, 58, rue Compans (détenue) ;

10. Jean Viollet, meneur de viande aux abattoirs de la Villette (détenue) ;

11. G. Viollet, frère du précédent et exerçant la même profession (détenue) ;

12. Gaston Dumay, meneur de viande, aux abattoirs de la Villette (détenue) ;

13. V. Dumay, frère du précédent, même profession (détenue) ;

14. Girard, secrétaire de M. Jules Guérin (détenue) ;

15. M. le comte de Chevilly, administrateur des domaines du duc d'Orléans (détenue) ;

16. M. le comte Jean de Sarran-Pontevès, ancien candidat royaliste, directeur du « Clairon de la Villette » (détenue) ;

17. M. Bellière, l'un des compagnons d'évasion de Henri Rochefort (détenue) ;

18. Maillard, garçon boucher (en liberté provisoire) ;

19. Lefebvre, patron boucher, rue Compans (en liberté provisoire) ;

20. Dorinckx aîné, garçon boucher (détenue) ;

21. Dorinckx cadet, garçon boucher (détenue) ;

22. Dorinckx jeune, garçon boucher (détenue) ;

23. Eugène Godetroy, avocat à la cour d'appel, président de la Jeunesse royaliste (détenue) ;

24. Jules Rioux, membre de la Ligue antisémite (détenue) ;

25. Paul Cros, président du groupe de la Jeunesse royaliste du vingtième arrondissement (détenue) ;

26. Le Menest, secrétaire général de la Ligue des Patriotes (détenue) ;

27. L'abbé Vial (en liberté provisoire) ;

28. M. Robinet de Plan (prévenu libre) ;

29. M. Louis Guérin, frère de M. Jules Guérin (prévenu libre) ;

30. Jules Sevrin (prévenu libre) ;

31. Guizou-Pagès (prévenu libre) ;

32. Lamps, secrétaire de M. Drumont (prévenu libre) ;

33. René Choppin, avocat à la cour d'appel (prévenu libre) ;

34. De Ramel, député du Gard (prévenu libre) ;

35. M. de Paréval (prévenu libre) ;

36. M. le comte de Lur-Saluces (prévenu libre) ;

37. M. le baron de Vaux (prévenu libre) ;

38. M. Durieux (prévenu libre) ;

39. M. Radigois, ancien imprimeur (prévenu libre) ;

40. M. Dubut, président de la Jeunesse antisémite (prévenu libre) ;

41. M. Brunet, dit Valguère, secrétaire du groupe antisémite de Caen (détenue) ;

42. M. Maurice Lefebvre, président du groupe antisémite de Caen (détenue) ;

43. M. Petit, secrétaire du groupe antisémite de Rennes (détenue) ;

44. M. Marcel Habert, député de Rambouillet (prévenu libre).

Vingt-cinq inculpés se trouvent donc, à l'heure actuelle, à la prison de la Santé.

Il est plus que probable qu'un certain nombre d'inculpés laissés en liberté ou relaxés provisoirement, comme l'abbé Vial, le boucher Lefebvre, le garçon boucher Maillard et plusieurs personnalités du parti royaliste, bénéficieront d'ordonnances de non-lieu à la clôture de l'instruction.

La chapelle de la rue Jean-Goujon.

Le gros œuvre de la chapelle de la rue Jean-Goujon est terminé et l'on peut voir au sommet de la construction flotter le drapeau planté par les ouvriers et que rem-



JOSEPH JEFFERSON.

Le célèbre acteur est à la veille d'entreprendre une dernière tournée artistique. Il est âgé de soixante-dix ans.

placera sous peu de jours la croix de pierre qui dominera l'édifice élevé à la mémoire des victimes du Bazar de la Charité.

Les travaux se poursuivent activement à l'intérieur, où le porteur du chemin de croix sera fait de pierres portant les noms des malheureuses femmes qui ont péri dans le fléau.

La chapelle de la rue Jean-Goujon pourra être inaugurée, on en est certain maintenant, en raison de l'avancement des travaux, le 4 mai 1900, c'est-à-dire trois ans exactement après l'effroyable catastrophe dont elle est appelée à perpétuer le souvenir.

LA PESTE.

Les Portugais, quoi qu'on en dise ne sont pas toujours gais. Voilà-t-il pas que, juste au moment où l'affaire va prendre fin, ils nous offrent la peste !

Parfaitement !

Ce mal qui répand la terreur. Et qui se traduit, au moment où la peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom

la peste est à Oporto. Non pas, comme on pourrait le supposer, une fausse peste, une peste pour rire, mais la vraie peste, avec un grand P, la peste pour de bon, excessivement moyeuageuse et, tout ce qu'il y a de plus bubonique. Les Portugais—qui, non plus que les maïs, ne font pas toujours rire—n'en meurent pas tous assurément, mais beaucoup sont frappés.

On ne s'attendait guère à ce retour offensif d'un mal qui, pendant des siècles, déclina les villes et les camps, et fut la terreur de nos aïeux. On le croyait à jamais disparu : ce n'était plus qu'un mauvais rêve. Hélas ! il a fallu déchauter ! Il en est de la pathologie comme de la bêtise humaine : on n'en voit jamais la fin !

Devant le péril commun, écrit un journal parisien, les rancunes, les jalousies, les méfiances et les préjugés s'effacent, pour faire place à l'instinct, malheureusement trop imparfait encore, trop intermittent surtout, de la solidarité internationale. Depuis quelques jours, les médecins de tous les pays, fiers d'un beau zèle humanitaire et scientifique à la fois, accourent à l'envi à Oporto, et viennent se mettre à la disposition des Portugais pour barrer la route à l'épidémie et, si faire se peut, l'étouffer dans l'œuf.

Ce sont—naturellement—les médecins espagnols qui, en bons voisins, ont ouvert la marche. Même que cet empressement n'a pas précisément réussi à celui d'entre eux—le docteur Jorge, si je ne m'abuse,—qui, sans souci du qu'en-dira-t-on et, n'occupant que la voix de sa conscience

de morale.

—A quel propos, marraine ?

—Au sujet de Madeleine Dalbois.

Vous avez été, laissez-moi vous le dire avec toute l'autorité que me donnent vis-à-vis de vous ma situation, mon âge et mon expérience de femme, non seulement imprudent, mais beaucoup trop hardi et trop peu respectueux envers cette charmante jeune fille.

—Quoi ! elle vous a dit ?... Quelle petite sottise !... —Vous trouvez ?

Moi, je l'approuve fort, au contraire. Sa conduite est digne, profondément honnête.

Vous avez cru devoir lui faire de ridicules et honteuses propositions.

—Qui l'auraient dû flatter, venant de ma part, interrompit Marcel.

—Et pourquoi, je vous prie ? demandais hâtivement la comtesse.

—Est-ce bien sérieux, marraine ?

—On ne peut plus ; venez ! En disant cela Mme de Presles monta les degrés du perron, précédant son fils dans le petit salon du rez-de-chaussée.

—Mon cher enfant, commençait la comtesse, malgré toute l'affection patiente que je vous ai toujours témoignée, j'aurais dû vous la faire avec laquelle je vous ai habitué à ne subir aucune autorité, je me vois obligée de vous faire aujourd'hui un peu

ce, c'était permis le premier de dénoncer arbi et ordi l'apparition du fléau. Les négociations d'Oporto, dont les inscriptions du docteur Jorge menaçaient de compromettre les intérêts, l'ont accablé d'injures et d'anathèmes : soyez sûrs que, s'ils le tenaient, ils lui feraient un mauvais parti. La politique d'autruche, voyez vous, n'a jamais dit son dernier mot.

Puis, c'a été le tour des médecins russes, allemands, italiens, anglais, américains, etc., de toutes langues, de tous poils et pour tous les goûts.

Voici enfin que—the last but not the least—the science française va entrer en lice.

A l'heure où j'écris ces lignes, elle débarque à Oporto, sous les traits sympathiques du docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, le frère de notre excellent confrère et ami du Figaro, Gaston Calmette et du docteur Salimbeni, préparateur à l'Institut Pasteur de Paris, et je vous prie de croire qu'elle va être accueillie avec enthousiasme. Elle n'arrive pas au surplus les mains vides, Calmette ayant eu soin d'emporter avec lui une forte provision de ce sérum antipesteux, découvert naguère par un autre pasteurien, son camarade de Yersin, et qui fit merveille à Hong-Kong.

En vérité, je vous le dis, c'est un admirable exemple que donne là le docteur Calmette, ce jeune savant qui, son trou fait, parvenu avant d'avoir un seul cheveu blanc, au faite de la fortune et de la gloire, n'ayant pas peur de lui que des sourires, abandonne délibérément ses chères études, ses affections, son foyer, et s'en va jouer sa santé, sa vie peut-être, sans tambour ni trompette, parce que, sous d'autres cieux, d'autres hommes qu'il ne connaît pas, dont il ignore la langue et le nom, souffrent et agonisent ! Est-ce que cette autre vaillance, si simple et si sobre, ne vaut pas le courage, parfois un peu tapageur, des champs de bataille ? Est-ce que l'initiative de ces pacifiques héros n'est pas la meilleure réponse à servir à ceux qui s'en vont préconisant la nécessité philosophique de la guerre, sous le prétexte que la guerre, est l'école d'énergie par excellence, le seul terrain où le courage individuel, cette extériorisation maxime du caractère et de la volonté ait l'occasion de se faire jour et de donner sa mesure ?

Comme si la lutte contre les fatalités naturelles, celle qui épargne de la vie et ensemeuse du mieux-être, n'exigeait pas autant de force d'âme, de bravoure et d'abnégation que les luttes fratricides d'hommes à hommes ou de peuples à peuples, nécessairement soldées en torrents de larmes et de sang !

Reste à savoir si le sérum antipesteux va donner en Europe d'aussi heureux résultats qu'en Asie. D'après les premières analyses bactériologiques qu'on a faites en Portugal, il semble bien qu'on est en présence du même microbe, isolé et catalogué par Yersin. Mais le terrain n'est plus le même. Or, si le microbe est un facteur nécessaire, il n'est pas un facteur suffisant, et sa fortune varie suivant la plus ou moins de réceptivité de l'organisme ou les hasards de l'évolution pathologique l'ont amené à être domicile. Le sort de la graine ne dépend-il pas, dans une large mesure, de la nature du sol où elle a germé ?

Il s'était fait autrefois, au profit de la race blanche, une sorte de vaccination lente contre la peste, analogue à cette accoutumance dont nous commençons à bénéficier contre le choléra, dont les reverses y tendent visible-

ment à devenir de moins en moins meurtriers et de moins en moins redoutables. En Europe, tout le monde, on peu s'en faut, ayant en la peste, non pas peut-être sous ses formes aiguës, brutales ou fulgurantes, mais au moins sous les formes insidieuses, sournoises, presque bénignes, qui ne perturbent pas l'existence, tout le monde ayant pris peu ou prou « du poil de la bête », il en était résulté comme si drait un mythisme universel. La peste, en un mot, ne prenait plus sur les Européens, devenus quasiment réfractaires. Peu à peu, désertant un champ désormais stérile, le fléau avait reculé jusqu'au fin fond de l'Extrême Orient, où régnait à l'état endémique, il continuait de décimer les familles infectées et grouillantes de la Chine incon-

Pendant ce temps là, les Européens étaient en train de perdre, sans pouvoir s'en douter, le bénéfice de cette octovaccination latente. L'immunité, en effet, n'a qu'un temps ; tout comme la virulence elle s'use et s'épuise à la longue. Dès lors, nous étions nûs pour la récidive : il ne fallait qu'une occasion au microbe pour se réaccoupler au sein de nos organismes redevenus accessibles et contaminables.

L'occasion s'est produite subrepticement, il y a quelques années, à Hong Kong, où le microbe, tout en sévissant à peu près exclusivement sur les Peaux Jaunes, a tout de même repris goût au blanc. De là, il allait passer aux Indes, puis à Madagascar, puis en Egypte et enfin en Europe, en Autriche d'abord, aujourd'hui en Portugal.

A Vienne, où, l'année dernière, il fit une brève apparition sans lendemain, on en avait été quitte pour la peur. Malheureusement à Oporto, c'est plus grave, à ce qu'il semble.

Il n'y a pas d'illusion à se faire : à moins d'un miracle, il faut nous attendre à voir la peste faire un de ces jours son entrée triomphale à Londres, à Hambourg, à Anvers, au Havre, à Marseille, à Paris. Nulle quarantaine, nul cordon sanitaire ne saurait fermer assez hermétiquement le passage aux puces et aux rats, qui sont les véhicules de prédilection de la peste et ses agents de propagation favoris. Comment voulez-vous, par exemple, qu'on passe à l'autoclave ou au tyol toute la cargaison de blé d'un navire ?

AMUSEMENTS.

CRESCENT THEATRE.

Léon Herrmann.

Herrmann ! voilà un nom qui brille depuis bien longtemps sur les affiches de théâtre : un nom habitué à provoquer toutes les curiosités, à enlever tous les bravos. Léon n'est que le troisième ou quatrième du nom, mais c'est le premier de tous par le talent, parce qu'aux merveilleux tours d'adresse des premiers, il a ajouté des nouveautés inconnues de ses prédécesseurs.

Il y avait foule immense à la première de Léon Herrmann, et cela ne nous a nullement étonnés. Nous engageons vivement les amateurs à aller voir le tour des trois billes de billard. C'est ce que l'on peut concevoir de plus merveilleux en fait de prestidigitation.

Côté de Léon Herrmann se fait entendre une jolie chanteuse qui mérite bien les chaleureux applaudissements qu'on lui prodigue depuis deux jours. Quant à la famille Lucier, c'est un ensemble de musiciens qui forment à lui seul un excellent orchestre.

WEST END.

Le West End tient toujours bon, bien que la saison des soirées du bord du lac soit passée. Ce succès est dû tout entier au choix des morceaux que fait exécuter M. Paolotti par son orchestre, et à la correction, au brio qui distinguent ces exécutions.

Le public attiré, hier soir, au West End, a pu applaudir quelques pages de Balf, l'auteur de la « Bohémienne Girl », d'Adran, de Souza, etc. C'est, du reste, la dernière semaine de la saison musicale, et les amateurs s'efforcent d'en profiter, tout en respirant la délicieuse brisa du lac, jouissance qui leur sera interdite la semaine prochaine.

L'Insurrection du Venezuela.

Washington, 18 septembre.—Une dépêche de San Juan de Porto Rico reçue au département de la marine annonce que le croiseur Detroit a quitté ce port samedi dernier pour La Guayra, Venezuela, où il doit être aujourd'hui, d'après les calculs des officiers de marine.

M. Loomis, ministre des Etats-Unis, a hâté son départ de Washington à cause de la gravité de la situation dans le Venezuela. Il est parti aujourd'hui pour New York, où il prendra le premier vapeur en partance pour le Venezuela, au plus tard samedi prochain.

M. Loomis déclare que la situation est critique, si les rapports des journaux sur les succès des insurgés sont corrects. La ville de Maracaibo, que les révolutionnaires ont prise samedi dernier, rapporte-t-on, n'est située qu'à quatre-vingts milles environ de Caracas, la capitale du Venezuela.

Aucun ordre envoyant la canonnière Nashville, qui se trouve actuellement à Gibara, Cuba, au Venezuela n'a été lancé, mais il est tout à fait probable que sa présence sera bientôt nécessaire à Porto Cabello, qui est tombée, dit-on, entre les mains des insurgés.

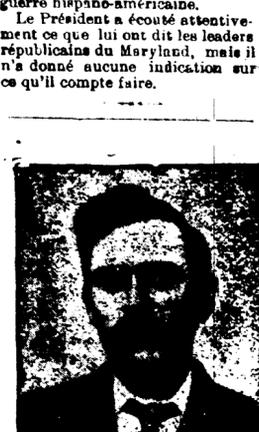
PROTESTATION.

Washington, 18 septembre.—Le gouverneur Lowndes, le sénateur Wellington, le maire Maister, de Baltimore, et le général Felix A. Agnus se sont présentés aujourd'hui chez le président McKinley pour protester contre la nomination du contre-amiral Schley au commandement de la station navale du sud de l'Atlantique, sous le prétexte que ce poste n'est pas proportionné à sa dignité et aux services qu'il a rendus dans la guerre hispano-américaine.

Le Président a écouté attentivement ce que lui ont dit les leaders républicains du Maryland, mais il n'a donné aucune indication sur ce qu'il compte faire.

ARCHIE HOGARTH

Qui dirigera les manœuvres du Shamrock dans la grande course internationale.



ARCHIE HOGARTH

Qui dirigera les manœuvres du Shamrock dans la grande course internationale.

Advertisement for 'Feuilleton' and 'DETRESSE MATERNELLE' by Henri Germain. Includes text about a mother's love and a child's fate.

regard du Dieu tout-puissant, tout de mansuetude et de miséricorde. La comtesse continua avec, dans la voix et le regard, une sorte d'exaltation mystique qui la transfigurait. —J'espère, toujours en lui, moi, et j'attends avec résignation le jour béni où il verra le fruit de ma chair, le fruit de mes entrailles, l'être adoré par qui je souffre toujours, et pour qui je vis uniquement. Si vous saviez, ma chère Madeleine, combien je souffre, moi aussi, depuis le jour où ce jeune homme, ce M. André s'est présenté à nous. Sa vue m'a produit une impression singulière et douloureuse. Il m'a semblé que le fils dont la disparition cause ma détresse profonde depuis vingt ans devait ressembler à ce jeune homme.

calmer votre chagrin. Mais vous avez près de vous quelqu'un sur qui votre tendresse peut se déverser, à qui vous avez fait en votre cœur une large place et qui devrait, par sa reconnaissance et son affection, contribuer au soulagement de votre peine. —Parlez-vous de Marcel ? —Sans doute. —Hélas ! ma chère petite, j'ai peur de n'avoir pas réussi à me faire aimer de mon fils. —J'aurais été si heureuse qu'il voudrait bien me traiter en mère, me donner au moins l'illusion des caresses filiales dont mon âme a tant besoin. Mais son caractère violent et rude me fait peur. —A moi, aussi, ne put s'empêcher de dire la jeune fille qui regretta aussitôt cet inconnu absent. —A vous ? demanda Mme de Presles surprise. Pourquoi dit-elle sans cela, Madeleine ? —Ainsi sollicitée, la jeune fille hésita d'abord à répondre, puis enfin, doucement poussée par la comtesse, dont les questions répétées l'embarrassaient de plus en plus, elle se décida, racontant ce qui avait eu lieu entre elle et Marcel, à l'entrée du taillis. En terminant, elle fit appel à l'influence, à l'autorité de Mme de Presles pour obliger le jeune homme à cesser des poursuites amoureuses qui l'importunaient de la compromettant.

de morale. —A quel propos, marraine ? —Au sujet de Madeleine Dalbois. Vous avez été, laissez-moi vous le dire avec toute l'autorité que me donnent vis-à-vis de vous ma situation, mon âge et mon expérience de femme, non seulement imprudent, mais beaucoup trop hardi et trop peu respectueux envers cette charmante jeune fille. —Quoi ! elle vous a dit ?... Quelle petite sottise !... —Vous trouvez ? Moi, je l'approuve fort, au contraire. Sa conduite est digne, profondément honnête. Vous avez cru devoir lui faire de ridicules et honteuses propositions. —Qui l'auraient dû flatter, venant de ma part, interrompit Marcel. —Et pourquoi, je vous prie ? demandais hâtivement la comtesse. —Est-ce bien sérieux, marraine ? —On ne peut plus ; venez ! En disant cela Mme de Presles monta les degrés du perron, précédant son fils dans le petit salon du rez-de-chaussée. —Mon cher enfant, commençait la comtesse, malgré toute l'affection patiente que je vous ai toujours témoignée, j'aurais dû vous la faire avec laquelle je vous ai habitué à ne subir aucune autorité, je me vois obligée de vous faire aujourd'hui un peu

je sois d'être obligée de vous parler avec une pareille sévérité, loin de mes habitudes, et certainement de mon caractère, j'ai résolu de le faire aujourd'hui. Et comme le jeune homme faisait un pas vers la porte, elle reprit d'un accent dont l'indéfinissable autorité le fit s'arrêter, malgré sa volonté d'échapper à une mercuriale. —Marcel, je vous ordonne de m'écouter jusqu'au bout. —Et si je m'y refusais ? —Je me verrais dans la triste nécessité de me séparer de vous, de vous prier de quitter le château et de vous abandonner à votre méchante, dût cette séparation me coûter bien des larmes. —Oh ! ce ne sont pas des demi-mesures, ricana le jeune homme, les dents serrées, le regard luisant de colère contenue. Puis il demeura un instant silencieux comme hésitant sur ce qu'il devait faire ; mais le sonci de ses intérêts présents et futurs l'emporta sur la colère. En quittant sa marraine et le château du Roc, il perdait tout à la fois le bien-être, le luxe même dans lequel il vivait depuis de longues années déjà ; aussi l'espoir secrètement nourri de se trouver un jour l'unique héritier de Mme de Presles. Car le peu qu'il savait de l'histoire de son père et du mari disparu depuis si longtemps l'incitait à penser qu'ils ne reparaitraient jamais plus.

Il était en tous cas résolu, et cela il l'avait pensé souvent, à empêcher par tous les moyens possibles, fussent-ils violents, à empêcher, disons nous, la comtesse de retrouvez et de reconnaître son fils, le cas échéant. D'autre part, il ignorait absolument de quels revenus personnels il pouvait jouir. Des fragments de conversation lui avaient fait comprendre seulement qu'il devait à peu près tout à la générosité de M. de Presles, et qu'il ne possédait en propre qu'un très modeste capital, certainement insuffisant à lui assurer l'existence de découvert qu'il rêvait. Toutes ces réflexions, déjà nées en lui dans maintes circonstances, se représentèrent nettement et très vite à son esprit en cet instant critique. Il baissa la tête, parut se soumettre. —Je vous écoute, dit-il sèchement. —Si, reprit durement Mme de Presles, j'ai trop longtemps attendu pour vous exprimer mon mécontentement, si j'ai trop patiemment souffert votre indifférence, supporté votre caractère violent et dissimulé, il ne s'ensuit pas que j'y sois contrainte toujours. J'estime qu'il est temps de réagir. Et croyez bien, Marcel, que l'histoire de votre déclaration audacieuse à l'honnête Madeleine